



**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE
COMMUNE DE SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 11 mai à 17h00**

Le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche - dûment convoqué - s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Laurent GORYL, Président.

Date de convocation du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale : 30 avril 2026

**Nombre
d'administrateurs :**

Effectif légal : 17
En exercice : 17
Présents : 17
Représentés : 0
Votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Laurent GORYL, Président, Nathalie BAUDEL, Isabelle LAVALLEY, Christophe BREUIL, Valérie-Isabelle BONIN, Christiane CELERIER, Stéphanie TOESCA, Sandrine FUSADE, Agnès TERREFOND, membres élus par le conseil municipal, Catherine BARREAU, Micheline FAUCHER, Francine ZIZERT, Francine FOUETILLOU, Simone DAVID, Sylvie BARGER, Michèle THIERRY et Benjamin OZIER, membres titulaires nommés par le Maire,
Absent : Néant

Secrétaire de séance : Nathalie BAUDEL
Rapporteur : Laurent GORYL, Président

Allocations de rentrée scolaire et étudiante

Vu le règlement des aides sociales facultatives adopté par le conseil d'administration en sa séance du 11 Mai.2026,

Entendu le rapport de présentation,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de fixer les montants des allocations scolaire et étudiante comme suit :

- **80€ pour les lycéens**
- **175€ pour les étudiants**

**Nathalie BAUDEL
Conseillère municipale
Secrétaire de séance**



Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 087-268718715-20260520-D202677116-DE

À Saint-Yrieix, le 15 Mai 2026

**Laurent GORYL,
Président**

Le Président : certifie sous sa responsabilité du caractère exécutoire du présent acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.